

## BREVET DE MONITEUR DE TAMBOURIN de la Fédération Folklorique Méditerranéenne

Il est créé, sous les auspices de la Fédération Folklorique Méditerranéenne, un brevet de premier degré de moniteur de tambourin, un brevet de moniteur de deuxième degré de tambourin. Ces brevets sont décernés par la Fédération Folklorique Méditerranéenne sur proposition du Conseil de l'Ordre des Tambourinaires.

### PREMIER DEGRE DE MONITEUR

Le brevet de premier degré de moniteur est décerné à des tambourinaires ayant obligatoirement atteint l'âge de la majorité légale,

- d'un niveau technique moyen
- capables d'initier des élèves débutants ou d'un niveau de premier cycle.

Pour obtenir ce brevet les candidats devront

- être titulaires du 2e degré,
  - avoir présenté avec succès au moins deux élèves au Premier degré de Tambourinaires,
  - avoir suivi un stage qui sera organisé au cours des différentes journées d'étude comportant exposés théoriques et travail avec élèves. Ce stage comporte un cycle de quatre journées programmées sur une année en liaison avec les journées d'étude de la Fédération Folklorique Méditerranéenne. A l'issue de chaque journée le candidat recevra une attestation comportant une appréciation du responsable de la formation. Le candidat constituera un dossier dans lequel figureront ces attestations. Une commission de l'Ordre des Tambourinaires examinera ce dossier et proposera l'admission à la Présidente de la Fédération Folklorique Méditerranéenne.
- En cas d'absence, la ou les journées manquantes devront être suivies lors des journées correspondantes du cycle de l'année suivante.

### DEUXIEME DEGRE DE MONITEUR

Le brevet de deuxième degré de moniteur est décerné à des tambourinaires ayant obligatoirement atteint l'âge de la majorité légale,

- d'un niveau technique confirmé,
- capables de faire travailler des candidats au deuxième degré et des élèves de 1er et 2e cycle.

En conséquence, ils devront

- être titulaires du 3e degré,
- avoir suivi le même stage de formation que les moniteurs premier degré.